



- Une demeure du XVIIe siècle au cœur du centre historique de Villeneuve Lez Avignon
- 21 chambres calmes
- Un patio ombragé
- Une terrasse ensoleillée
- Un jardin rafraîchissant
- Une salle de séminaire conviviale
- Un salon confortable



L'ATELIER
HOTEL ***

5 rue de la Foire 30400 Villeneuve-lès-Avignon
Tel + 33 (0)4 90 25 01 84 Fax + 33 (0)4 13 33 71 41
contact@hoteldelatelier.com www.hoteldelatelier.com



LES CHAMBRES DE L'ATELIER, nos Tarifs Groupe



Précisions sur nos tarifs

- **Nos 3 saisons:**
 - ✓ Basse Saison : de Novembre à Mars.
 - ✓ Moyenne Saison : Octobre et Avril.
 - ✓ Haute Saison : de Mai à Septembre (hors juillet).
- **Nos tarifs dépendent :**
 - ✓ Du nombre de chambres louées
 - ✓ Des catégories de chambres louées (4 catégories : classique, confort, supérieure et charme)

Nos tarifs Groupe

(nets de commissions et hors taxes de séjour)

- **SIMPLE (petit-déjeuner inclus)**
 - ✓ Basse saison
 - ✓ Moyenne saison
 - ✓ Haute saison
- **DOUBLE/ TWIN (petit-déjeuner inclus)**
 - ✓ Basse saison
 - ✓ Moyenne saison
 - ✓ Haute saison
- **TRIPLE (petit-déjeuner inclus)**
 - ✓ Basse saison
 - ✓ Moyenne saison
 - ✓ Haute saison

Nos Prix

(Par chambre)

De 84 € à 124 €
De 88 € à 128 €
De 92 € à 142 €
De 90 € à 130 €
De 94 € à 134 €
De 98 € à 148 €
136 €
140 €
154 €

A votre disposition pour un devis sur-mesure



Villeneuve-Lez-Avignon

- Un village pittoresque à moins de 5 mn d'Avignon, de l'autre côté du Rhône
- La plus forte concentration de monuments historiques en Europe: Le Fort Saint André (XIVe), L'église Collégiale (XIVe), La tour Philippe Le Bel (XIIIe), La Chartreuse (XIVe)...
- Un haut lieu de festivals et de marchés.



« C'est de Villeneuve-Lez-Avignon qu'on découvre le mieux Avignon »



Pourquoi venir à Villeneuve-Lez-Avignon ? Parce que c'est facile d'accès!

A proximité d'Avignon, de l'autre côté du Rhône, entre Nîmes et Marseille.

Bon voyage!

Why coming in Villeneuve-Lez-Avignon ? Because that's easy to go!

Nearby Avignon, on the other side of the Rhône river, between Nîmes and Marseille.

Have a good trip!



AVION / BY PLANE

- Aéroport/ Airport : Avignon (14 km) / Marseille Provence (87 km) / Nîmes (57 km)
- Ensuite, nous vous conseillons de prendre un taxi. A votre disposition pour le réserver / **Then, we advise you to book a taxi. At your disposal to do it.**



TRAIN / BY TRAIN

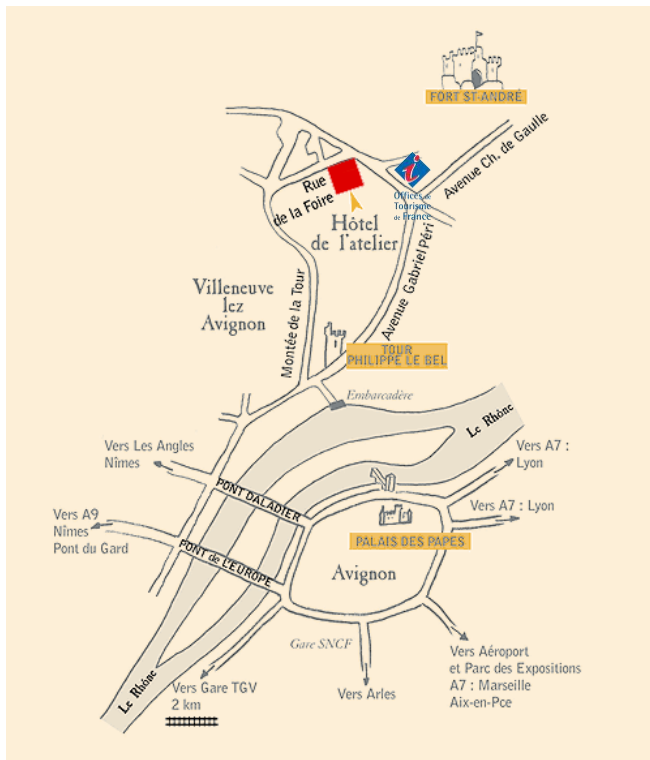
- Gare Avignon TGV (6 km): Prendre la ligne TER jusqu'à la Gare Centre/ **Take the train TER to Avignon Downtown Train station** (5 min./ 1,60 €).
- Gare SNCF Centre (4 km) : Prendre ligne de Bus N°5/ **Take the bus N°5** (10 min./ 1,40 €). Arrêt/ **Stop at Office de Tourisme de Villeneuve-lez-Avignon.**



VOITURE / BY CAR

- Par le Nord / From North:

Autoroute A7 sortie Avignon Nord (N°23), direction Avignon, traverser le Rhône puis direction Villeneuve-lez-Avignon centre / **Motorway A7, exit Avignon nord (N°23), Avignon direction, cross the Rhône, and follow Villeneuve-lez-Avignon centre direction.**



- Par le Sud / From South:

Autoroute A7 sortie Avignon sud (N°24), direction Avignon, traverser le Rhône, puis direction Villeneuve lez Avignon centre / **Motorway A7, exit Avignon South (N°24), Avignon direction, cross the Rhône and follow Villeneuve lez Avignon centre.**

- Par l'Ouest / From West :

Autoroute A9 sortie Remoulins (N°23), puis directions Avignon et Villeneuve lez Avignon / **Motorway A9 exit Remoulins (N°23), take the Avignon & Villeneuve lez Avignon directions.**

Parking

- Parking privé disponible à 200 m (5 places – 9€ la nuit).
- Parking public sous-vidéo surveillance à 200 m (260 places), sauf mercredi et vendredi soirs.
- **Private parking available at 200 m (5 spaces – 9€ per night).**
- **Public parking under video surveillance at 200 m (260 spaces), except Wednesday and Friday nights.**

CONDITIONS GENERALES DE VENTES GROUPES ET SEMINAIRES

Confirmation de Réservation :

Toute réservation n'est confirmée qu'après retour du devis établi par l'hôtel, signé avec l'apposition « Bon pour Accord ». 30% du montant prévisionnel de la commande seront demandés à titre d'acompte.

Liste des participants :

1. Chambres : Le nombre exact de participants devra être confirmé avec la liste nominative au plus tard une semaine avant la date de la réunion.
2. Couverts : Nous travaillons avec des restaurants extérieurs et nous avons besoin de leur communiquer, au plus tard une semaine avant la date de la manifestation, le nombre définitif de couverts.
3. Ce nombre exact de chambres et de participants servira de base finale pour la facturation.

La Direction se réserve le droit d'annuler la réservation si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignent (grève, incendie, dégâts des eaux, etc.).

Conditions d'annulation :

Toute annulation faite à moins de 30 jours de la date de la manifestation entraînera le non remboursement de l'acompte versé.

Toute annulation survenant entre 24 heures et 8 jours avant la date d'arrivée des participants entraînera la facturation de 50% du prix des prestations réservées et annulées.

Pour toute annulation 24 heures avant la date d'arrivée des participants, ainsi que pour les « no-show », l'hôtel facturera la totalité des prestations réservées et annulées.

Organisation de la manifestation :

Les chambres seront à disposition des participants de la manifestation dès 15h, le jour du séminaire et elles devront être libérées avant 12h, le dernier du jour du séminaire.

Extras :

Tous les extras (téléphone, bar...) doivent être réglés sur place par chacun des participants avant leur départ. A défaut de règlement de ces prestations par les participants, ces sommes seront directement facturées au client qui est solidairement responsable de leur paiement.

Modalités de Règlement :

Le règlement des prestations se fera dès réception de la facture.

DOMICILIATION : SAS HÔTEL DE L'ATELIER. 5 rue de la Foire. 30400. Villeneuve Lez Avignon.

RIB : 02496 00010024340 43

IBAN : FR76 3000 4024 9600 0100 2434 043

BIC : BNPAFRPPAVI

Clause Pénale :

A défaut de paiement dans le délai imparti ci-dessus, le client devra régler à compter du jour de l'échéance sans mise en demeure préalable, et sans préjudice de tous dommages et intérêts :

- Une indemnité fixée à titre de clause pénale égale à 15 % du montant TTC de la créance impayée.

Arrêt des Prestations :

En cas de non règlement total ou partiel de la part du client à l'une quelconque des échéances convenues, l'hôtelier disposera de la faculté de suspendre de plein droit, provisoirement ou définitivement, toute livraison de prestations sans préjudice de toute demande de dommages et intérêts qu'il pourra être amené à formuler à l'encontre du client défaillant.

Recommandations :

L'organisateur s'oblige à n'inviter que des personnes dont le comportement ne soit susceptible, en aucune manière, de porter préjudice à l'hôtel qui se réserve le droit d'intervenir si nécessaire.

Le client ne pourra apporter de l'extérieur ni boisson, ni aucune denrée alimentaire.

Dans le cas de manifestations ayant un caractère d'exposition de matériels ou d'objets de valeur, nous conseillons à notre clientèle de bien vouloir souscrire à ses frais une assurance pouvant couvrir tout dommage que pourraient subir ceux-ci, quel que soit l'endroit où ces matériels seraient entreposés (couloir, chambre, salle de réunion, parking).

Litiges :

Tout litige qui n'aurait pu être réglé à l'amiable entre les parties sera de la seule compétence du tribunal de Nîmes.